

## RAPPORT OFFICIEL DES DEBATS.

## INTERPELLATION.

M. MACKENZIE—Avant que l'on passe à l'ordre du jour, je demanderai au premier ministre, s'il a quelque renseignement à nous communiquer, au sujet de la publication des débats de la Chambre. Les journaux ainsi que certaines circulaires nous apprennent que le gouvernement, ou d'autres, auraient donné le contrat pour l'impression des débats. Or, je ne sache pas que le dernier Parlement ait autorisé le gouvernement, et la Commission de l'Economie Interne n'a pas, non plus, ce pouvoir. S'il a été réellement fait quelque chose, l'on avait sans doute l'intention de demander l'approbation de la Chambre, et tous les renseignements devraient en conséquence nous être fournis sans retard.

SIR JOHN A. MACDONALD—Le gouvernement a fait des arrangements préliminaires pour la publication des débats, dans la pensée que la Chambre l'approuverait. Nous avons assumé une responsabilité dont la Chambre voudra bien sans doute nous dégager. Car nous avons cru que le pays, comme la Chambre exigeaient un rapport officiel et impartial des débats. Naturellement, le contrat est sujet à l'approbation de la Chambre.

ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS  
DE SON EXCELLENCE.

La Chambre prend alors en considération le discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

M. BRECKEN—Avant d'essayer de remplir la tâche difficile qui m'est dévolue—tâche, qui, je l'admets franchement, est au-dessus de mes forces—je dois solliciter l'indulgence de la Chambre. C'est la première fois que j'ai l'honneur de siéger dans cette Chambre : et je sais que l'on a toujours accordé aux jeunes membres qui, dans les précédents Parlements, occupaient une position analogue à la mienne, les sympathies que je réclame aujourd'hui. Si je n'étais pas sûr de la bienveillance de la Chambre, je me hasarderais difficilement à prendre la parole. Son Excellence, au premier paragraphe de son discours exprime sa reconnaissance d'avoir été nommé par Sa Gracieuse Majesté la Reine au poste élevé et im-

M. L'ORATEUR.

portant qu'Elle occupe. Je suis sûr, M. l'Orateur, d'être le fidèle écho du sentiment des membres de cette Chambre et de de la population toute entière du Canada, en disant que nous sommes très-reconnaisants envers Sa Majesté pour le choix judicieux et sage qu'Elle a fait. (Très-bien, très-bien.) Notre illustre Reine en déléguant ici son noble gendre comme Vice-Roi du Canada, a nommé l'un des hommes d'Etat le plus distingués de la mère-patrie, l'un de ceux qui promettent le plus pour l'avenir.

Bien que Son Excellence n'ait pu, à raison de son âge, prendre, pendant longtemps, une part active dans les affaires politiques, l'éducation distinguée qu'elle a reçue, l'expérience qu'Elle a pu acquérir, comme député à la Chambre des Communes de la Grande-Bretagne, ses talents bien connus, ses goûts artistiques, et sa connaissance parfaite des institutions de la république voisine, lui permettront de rendre de grands services au pays durant son administration. Je suis sûr, M. l'Orateur, que sous son gouvernement, les intérêts matériels de l'Etat seront développés dans une grande mesure, que le pays sera plus prospère et plus uni, et que, si cela est possible, les sentiments de loyauté qui animent le peuple, seront maintenus et augmentés. Toute cette honorable Chambre et le pays tout entier, accueilleront avec orgueil et plaisir la marque de confiance que nous a donnée Notre Gracieuse Souveraine, en envoyant pour résider au milieu de nous, une de ses illustres filles, Son Altesse Royale la Princesse Louise. Durant son court séjour au Canada, Son Altesse a déjà su gagner l'estime et l'affection de tous, par ses manières douces et affables, et par son aimable caractère. Ses connaissances étendues et variées, ses talents artistiques et l'intérêt qu'elle a toujours porté aux institutions de bienfaisance de la mère-patrie, qui ont pour but d'instruire et d'aider les classes pauvres, sont un sûr garant que son séjour en ce pays sera un grand bienfait pour tout le Canada, et que, à l'instar de la Comtesse de Dufferin, qui l'a précédée en ce pays, elle sera l'amie sincère de toutes les classes de la société, sans égard à leur condition sociale. Je crois, que quand l'administration de Son Excellence sera terminée, Elle aura si bien contribué à l'avancement du pays, que nous se-